

EDITO BULLETIN DE MARS 2017

Si la mort d'un enfant est avant tout une affaire personnelle, elle est aussi affaire de société dans l'ensemble de tous ses acteurs, civils, ou juridictionnels.

C'est pourquoi le deuil se joue parfois sur un registre compliqué : comme si la peine, à elle seule, ne suffisait pas, qu'il faille aussi défendre la victime, se défendre en tant que parents, obtenir réparation. Toutes ces démarches peuvent être épuisantes !

Ainsi, Marie-Pierre s'est heurtée à l'indifférence de la police et de la médecine légale, Pilar et Didier au manque de respect d'un juge, Nicole au manque de soins dans un hôpital. Il faut toujours se battre « en plus », et, dans le cas d'assassinat, hélas de plus en plus fréquent, c'est le procès de toute une société, laissant des jeunes en mal de vivre, qu'il faudrait faire. Chercher le pourquoi de la violence, chercher comment l'éradiquer...

Oui, cette sorte de deuil est infiniment douloureuse, mais il reste la même nécessité de se reconstruire comme pour toutes les circonstances quelles qu'elles soient.

«Les « Paroles en partage » expriment toutes le lent retour au Sens de l'existence après ces vies qui nous prolongeaient, et qui furent brisées.

Accepter, ce n'est pas dire « c'est bien », mais « c'est ça », c'est accepter d'ouvrir les yeux sur ce qui est. Merci à Chantal, à Jean-Marie, à tous ceux qui nous ont écrit, de l'avoir si bien dit.

Films, monuments, cimetières de la guerre, tout nous amène à réfléchir sur la grande douleur de la perte, sur la grande bienveillance envers les autres, envers soi-même, qu'il faut avoir pour aider à trouver la force de survie... avec l'aide du temps, de l'amour, et de l'écoute.